

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01177  
Numéro SIREN : 892 877 127  
Nom ou dénomination : 19 M

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 101290



**19 M**

Premier exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## 19 M

Premier exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 19 M,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 19 M relatifs au premier exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 13 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Patrick Vincent-Genod

Désignation de l'entreprise : SASU 19 M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 2 Place Skanderbeg 75019 PARIS 19E		Durée de l'exercice précédent* _____					
Numéro SIRET* 8 9 2 8 7 7 1 2 7			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122021		N-1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	7 440 779	298 650	7 142 129
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	7 440 779	298 650	7 142 129
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	962		962
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	16 405 675		16 405 675
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	3 083		3 083	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	35 907		35 907	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	16 445 630		16 445 630	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>	23 886 410	298 650	23 587 759	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		<b>CP</b>	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 19 M		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 40 000 .....)			DA	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )			DG			
	Report à nouveau			DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	136 035		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	7 510		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	183 546		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
<b>TOTAL (II)</b>			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 925 367		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 408 916		
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 443 205		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	14 626 724		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	23 404 213			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	23 587 759			
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	38 006 937		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SASU 19 M					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	11 452 424	FH	FI	11 452 424
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	<b>FJ</b>	<b>11 452 424</b>	<b>FK</b>	<b>FL</b>	<b>11 452 424</b>
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				<b>FR</b>	<b>11 452 425</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	481	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	10 417 123	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	44 249	
	Salaires et traitements*			FY	324 826	
	Charges sociales (10)			FZ	169 690	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	298 650
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE	4 527		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				<b>GF</b>	<b>11 259 549</b>	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>GG</b>	<b>192 876</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				<b>GP</b>		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	283	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				<b>GU</b>	<b>283</b>	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				<b>GV</b>	<b>( 283)</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				<b>GW</b>	<b>192 592</b>	

Désignation de l'entreprise SASU 19 M		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	7 510	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	7 510	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 7 510)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	49 046		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	11 452 425		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	11 316 390		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	136 035		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS <b>A5</b>				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 19 M										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	7 268 663		
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	172 116		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN		LO		LP	7 440 779		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
Autres participations						8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V				
TOTAL IV						LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		ØH		ØJ	7 440 779			
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM		MN	7 268 663	MO	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS		MT	172 116	MU	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
TOTAL III						IY		NG		NH	7 440 779	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations						1Ø		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés						11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						12		2E		2F		2G	
TOTAL IV						13		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		ØK		ØL	7 440 779	ØM		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D
		– corporelles	6E	6F	6G	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF			
	– financières	UG	UH			
	– exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX							
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO )		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM						
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 408 413		3 408 413			
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
			Divers		VP						
		Groupe et associés (2)		VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	12 997 262		12 997 262				
		Charges constatées d'avance		VS	35 907		35 907				
	<b>TOTAUX</b>				VT	16 441 583	VU	16 441 583	VV		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	3 925 367		3 925 367				
		à plus d'1 an à l'origine		VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 408 916		2 408 916				
		Personnel et comptes rattachés		8C	96 682		96 682				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	84 538		84 538				
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E	49 046		49 046				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 163 979		2 163 979				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	48 958		48 958				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 626 724		14 626 724				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
<b>TOTAUX</b>				VY	23 404 213	VZ	23 404 213				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

## **A - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

La SAS 19M (« La Société ») au capital de 1 000 euros a été créée le 13 janvier 2021, c'est une filiale à 100% de la société Manufacture de Mode, société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros, dont le siège social est 12, rue Duphot, 75001 Paris.

Par décision de l'associé unique du 15 novembre 2021, le capital social de la Société a été porté à 40 000 euros.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 est le premier exercice comptable de la Société.

## **B - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément au Nouveau Plan Comptable Général adopté par le règlement ANC 2020-09 homologué par l'arrêt du 4 décembre 2020 et aux principes généralement admis..

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

## **C – EVENEMENT POST - CLOTURE**

Néant

## **D - CONSOLIDATION**

CHANEL Limited, basée 5 Barlow Place, London W1J6DG, England, est l'entité consolidante du groupe le plus grand et le plus petit dont 19M fait partie en tant qu'entreprise filiale.

## **E - NOTES SUR LE BILAN**

### ***-I- MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE***

#### **IMMOBILISATIONS**

Etat n° 2054

#### **AMORTISSEMENTS**

Etat n° 2055

## **-2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

### **TITRES IMMOBILISES**

Néant

## **-3- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces biens dans le patrimoine, y compris les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les durées et modes les plus généralement retenus pour le calcul des amortissements sont les suivants :

<b>Libellé</b>	<b>Durée</b>	<b>Méthode</b>
Constructions	20 à 40 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel	8 ans	Dégressif
Matériel de manutention	3 à 8 ans	Dégressif
Installations, agencements constructions	10 à 15 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de bureau	8 à 10 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

## **-4- STOCKS ET EN-COURS**

Néant

## **-5- CREANCES ET DETTES**

### **METHODE D'EVALUATION**

Les créances et dettes en euros ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes en devises ont été converties et comptabilisées en euros :

- sur la base du cours officiel du 31 Décembre 2021, pour les opérations non couvertes. Les différences de conversion en résultant ont été inscrites dans des comptes transitoires (écart de conversion ACTIF - écart de conversion PASSIF) et la perte latente ainsi dégagée a donné lieu à constitution d'une provision pour risques.
- sur la base du taux de couverture à terme pour les opérations couvertes. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

Etat n° 2057

**-6-DISPONIBILITES**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion en découlant ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

**-7- CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Charges constatées d'avance	35 908			35 908
	35 908			35 908

**-8- CAPITAUX PROPRES**

Le capital social est constitué de 40 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro, soit 40 000 Euros.

Libellé	31/12/2020	mouvement de l'exercice	Dividende	Résultat 2021	31/12/2021
Capital		40 000			40 000
Réserve légale					
Réserve facultative					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice				136 035	136 035
Provisions réglementées				7 511	7 511
	<b>0</b>	<b>40 000</b>	<b>0</b>	<b>143 546</b>	<b>183 546</b>

**-9- PROVISIONS**

Etat n° 2056

**PROVISIONS RISQUES ET CHARGES**

Néant.

**F - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

***-1- VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES***

<b>Libellé</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires net France	11 452 424
Chiffre d'affaires net Export	
	11 452 424

Aucune autre ventilation ne peut être communiquée en raison du préjudice grave que cette divulgation serait susceptible d'entraîner.

***-2- VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES***

<b>Libellé</b>	<b>Avant Impôt</b>	<b>Impôt correspondant</b>	<b>Après impôt</b>
Résultat courant	185 082	49 047	136 035
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
	<b>185 082</b>	<b>49 047</b>	<b>136 035</b>

L'impôt correspondant à chaque résultat intermédiaire a été déterminé en tenant compte du taux d'imposition afférent aux opérations concernées.

**-3- ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT**

Libellé	Base	Impôt
<p><b>ALLEGEMENTS</b></p> <p><b>Au taux de 25 % + 3,3 %</b> Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des salariés</li> <li>- Participation à l'effort de construction</li> <li>- Contribution sociale de solidarité</li> </ul> <p>Provision pour perte de change de l'année Ecart de Conversion Passif</p>		
<p><b>ACCROISSEMENTS</b></p> <p><b>Au taux de 25 % + 3,3 %</b> Ecart de Conversion actif</p>		

**G - AUTRES INFORMATIONS**

**-1- ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN**

**ACTIF**

Libellé	Produits à recevoir	Effets de commerces
<p>Clients &amp; comptes rattachés Autres créances</p>	13 174 285	
	<b>13 174 285</b>	

**PASSIF**

<b>Libellé</b>	<b>Charges à payer</b>	<b>Effets de commerce</b>
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 140 182	
Dettes fiscales et sociales	2 301 537	
Autres dettes	24 000	
	<b>3 465 719</b>	

**-2- REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

Somme non communiquée, car cela équivaudrait à mentionner les rémunérations individuelles eu égard au faible nombre de membres dirigeants.

**-3- AVANCES AUX DIRIGEANTS**

Conformément à l'article R.123-197-8° du Code du Commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes dirigeants de la société.

**-4- VENTILATION DE L'FFECTIF MOYEN**

<b>Libellé</b>	<b>Personnel salarié</b>
Ingénieurs et cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Ouvriers	
	4

***-5- MONTANTS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS***

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Néant.

**19 M**

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros

Siège social : 2, Place Skanderbeg – 75019 Paris

892 877 127 RCS Paris

-ooOoo-

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 30 JUIN 2022**

**Extrait du Procès-verbal**

[...]

**Deuxième décision**

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 136.035,28 euros de la manière suivante :

- 4.000 euros au poste « Réserve Légale » dont le montant est porté à 4.000 euros ; ce compte est ainsi doté en totalité ;
- Le solde, soit 132.035,28 euros au poste « Report à Nouveau » qui devient ainsi bénéficiaire de 132.035,28 euros.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'associé unique prend acte qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

[...]

**Cinquième décision**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales requises par les décisions qui précèdent.

[...]

Pour extrait certifié conforme,  
Par le Président



---

**Bruno PAVLOVSKY**

**Certificate Of Completion**

Envelope Id: 641BEA39110D43AE9694DA5272259200  
 Subject: Please DocuSign: 19 M - Extrait DAU 300622.doc  
 Source Envelope:  
 Document Pages: 1  
 Certificate Pages: 2  
 AutoNav: Enabled  
 Enveloped Stamping: Enabled  
 Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

Status: Completed

Envelope Originator:  
 Sophie MONROY  
 135 avenue Charles de Gaulle  
 Neuilly sur Seine, Ile de France 92521  
 sophie.monroy@chanel.com  
 IP Address: 165.225.21.37

**Record Tracking**

Status: Original  
 29 June 2022 | 16:15

Holder: Sophie MONROY  
 sophie.monroy@chanel.com

Location: DocuSign

**Signer Events**

Bruno Pavlovsky  
 bruno.pavlovsky@chanel.com  
 Bruno Pavlovsky  
 Security Level: Email, Account Authentication  
 (None)

**Signature**

Signature Adoption: Drawn on Device  
 Signed by link sent to bruno.pavlovsky@chanel.com  
 Using IP Address: 90.91.215.139  
 Signed using mobile

**Timestamp**

Sent: 01 July 2022 | 14:50  
 Viewed: 01 July 2022 | 21:29  
 Signed: 01 July 2022 | 21:30

**Electronic Record and Signature Disclosure:**  
 Not Offered via DocuSign

**In Person Signer Events****Signature****Timestamp****Editor Delivery Events****Status****Timestamp****Agent Delivery Events****Status****Timestamp****Intermediary Delivery Events****Status****Timestamp****Certified Delivery Events****Status****Timestamp****Carbon Copy Events****Status****Timestamp**

Florine Decq  
 florine.decq@chanel.com  
 Security Level: Email, Account Authentication  
 (None)

**COPIED**

Sent: 01 July 2022 | 14:50

**Electronic Record and Signature Disclosure:**  
 Not Offered via DocuSign

Olivia Moatty  
 olivia.moatty@chanel.com  
 Security Level: Email, Account Authentication  
 (None)

**COPIED**

Sent: 01 July 2022 | 14:50

**Electronic Record and Signature Disclosure:**  
 Not Offered via DocuSign

Sofia Monteiro  
 sofia.monteiro@chanel.com  
 Security Level: Email, Account Authentication  
 (None)

**COPIED**

Sent: 01 July 2022 | 14:50

**Electronic Record and Signature Disclosure:**  
 Not Offered via DocuSign

<b>Witness Events</b>	<b>Signature</b>	<b>Timestamp</b>
-----------------------	------------------	------------------

<b>Notary Events</b>	<b>Signature</b>	<b>Timestamp</b>
----------------------	------------------	------------------

<b>Envelope Summary Events</b>	<b>Status</b>	<b>Timestamps</b>
--------------------------------	---------------	-------------------

Envelope Sent	Hashed/Encrypted	01 July 2022   14:50
Certified Delivered	Security Checked	01 July 2022   21:29
Signing Complete	Security Checked	01 July 2022   21:30
Completed	Security Checked	01 July 2022   21:30

<b>Payment Events</b>	<b>Status</b>	<b>Timestamps</b>
-----------------------	---------------	-------------------